

RICHEMONT

ANNONCE AD HOC EN VERTU DES REGLES DE COTATION (ARTICLE 53) 11 NOVEMBRE 2022

RICHEMONT ANNONCE D'EXCELLENTS RESULTATS POUR LE PREMIER SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

La version anglaise originale fait foi

Faits marquants

- Forte progression du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant du Groupe qui s'élèvent respectivement à 9,7 milliards d'euros et 2,7 milliards d'euros
- Accord avec FARFETCH et Alabbar pour la vente d'une participation majoritaire dans YNAP afin de créer une plateforme neutre à l'échelle de l'industrie et de concrétiser la vision « Luxury New Retail » des Maisons ; reclassification de YNAP en actifs destinés à être cédés
- Poursuite des progrès du Groupe dans le cadre des objectifs de développement durable : mise en œuvre d'un plan de réduction de 10 % de la consommation d'énergie au sein des bureaux et boutiques en Europe ; approvisionnement en électricité 100 % renouvelable à l'échelle mondiale d'ici fin 2025 en bonne voie

Principaux éléments financiers

- Chiffre d'affaires en hausse de 24 % à taux de change réels et de 16 % à taux de change constants, avec une croissance à deux chiffres à taux de change réels dans tous les secteurs d'activité et canaux de distribution
- Redressement des ventes en Asie-Pacifique à hauteur de 3 % à taux de change réels ; croissance à deux chiffres à taux de change réels dans les autres zones géographiques
- Dynamique de croissance tirée par les ventes au détail – en hausse de 30 % à taux de change réels et de 21 % à taux de change constants – qui atteignent 67 % des ventes du Groupe
- Résultat d'exploitation courant en hausse de 26 % et amélioration de la marge opérationnelle à 28,1 % soutenus par :
 - Croissance des ventes des *Maisons joaillères* de 24 % à taux de change réels (+ 16 % à taux constants) et marge opérationnelle de 37,1 %
 - Progression des ventes des *Maisons horlogères* de 22 % à taux de change réels (+ 13 % à taux constants) avec une marge opérationnelle de 24,8 %
 - Croissance solide de notre secteur d'activité *Autres*, principalement constitué de nos *Maisons de Mode & Accessoires* (+ 27 % à taux de change réels, + 19 % à taux constants) avec une marge opérationnelle de 4,3 %
- Hausse du résultat courant de 40 % à hauteur de 2,1 milliards d'euros ; pertes de 2,9 milliards d'euros au titre des actifs destinés à être cédés, principalement due à une charge comptable de 2,7 milliards d'euros correspondant à la réévaluation de l'actif net de YNAP sans incidence sur la trésorerie
- Trésorerie nette élevée de 4,8 milliards d'euros avec des flux de trésorerie à hauteur de 1,5 milliards d'euros, générés par les activités opérationnelles, la constitution de stocks ciblés et l'augmentation du dividende

Principales données financières (non auditées)

Six mois clos le 30 septembre	2022	2021 Représenté*	Variation
Chiffre d'affaires	9 676 M€	7 787 M€	+ 24 %
Marge brute	6 667 M€	5 260 M€	+ 27 %
En % du chiffre d'affaires	68,9 %	67,5 %	+ 140 bps
Résultat d'exploitation courant	2 723 M€	2 168 M€	+ 26 %
Marge opérationnelle	28,1 %	27,8 %	+ 30 bps
Résultat courant	2 105 M€	1 503 M€	+ 40 %
Perte au titre des actifs destinés à être cédés	(2 871) M€	(254) M€	
Résultat net	(766) M€	1 249 M€	
Résultat net par action A /10 actions B dilué	(1,337) €	2,145 €	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 540 M€	1 781 M€	-14 %
Trésorerie nette	4 763 M€	3 153 M€	

* La présentation du compte de résultats des deux exercices tient compte des activités de YNAP destinées à être cédées.

Message du Président

Résultats

Au cours des six premiers mois de l'exercice clos le 30 septembre 2022, Richemont a de nouveau affiché d'excellents résultats, la dynamique observée au premier trimestre de l'exercice s'étant poursuivie au second trimestre. Le chiffre d'affaires provenant des activités opérationnelles courantes a augmenté de 24 % à taux de change réels pour atteindre 9,7 milliards d'euros et le résultat d'exploitation courant de 26 % pour s'établir à 2,7 milliards d'euros.

Par rapport au premier semestre clos le 30 septembre 2021, l'ensemble des secteurs d'activité, canaux de distribution et zones géographiques ont enregistré une croissance à deux chiffres de leurs ventes à taux de change réels, à l'exception de l'Asie-Pacifique où les ventes ont progressé de 3 %. La croissance a été tirée par les ventes au détail qui, combinées aux ventes en ligne, atteignent 73 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Tous nos secteurs d'activité ont connu une croissance rentable, avec le taux de croissance des ventes le plus élevé, à + 27 %, enregistré par le secteur d'activité *Autres*, principalement constitué des *Maisons de Mode & Accessoires*, et la rentabilité la plus élevée, à 37,1 %, par nos *Maisons joaillères*.

Avec un chiffre d'affaires en progression de 24 % et des ventes en croissance dans toutes les zones géographiques et canaux de distribution, nos *Maisons joaillères*, Buccellati, Cartier et Van Cleef & Arpels, ont réaffirmé leur leadership. Afin de mieux accompagner leur solide développement, les ateliers et manufactures sont en cours d'agrandissement, tandis que les équipes opérationnelles ont été renforcées et les initiatives en matière de communication intensifiées. Leur forte croissance a été soutenue par les ventes réalisées dans les boutiques exploitées en propre, qui ont généré plus des trois quarts du chiffre d'affaires de nos *Maisons joaillères*.

Porté par l'ensemble de nos Maisons, zones géographiques et canaux de distribution, le chiffre d'affaires de nos *Maisons horlogères* a progressé de 22 %, témoignant ainsi de leur fort attrait et de l'« iconisation » réussie de leurs créations. Les *Maisons horlogères* ont également bénéficié d'un intérêt grandissant et intergénérationnel pour les montres de haute qualité. Trois de nos Maisons ont atteint une taille significative, avec un chiffre d'affaires annuel se rapprochant du milliard d'euros. Il convient de noter le déplacement continu de la demande vers nos boutiques exploitées en propre, physiques et en ligne, ainsi que vers les boutiques franchisées mono-marque. Les ventes dans ces environnements de marque représentent plus de 70 % des ventes de nos *Maisons horlogères*. Leur marge opérationnelle a augmenté à hauteur de 24,8 %.

Notre secteur d'activité *Autres*, qui inclut désormais Watchfinder, a vu presque toutes ses Maisons afficher une forte croissance des ventes au sein de ses différents canaux de distribution et zones géographiques. Créativité et qualité d'exécution ont tiré la croissance des ventes à 27 % et porté la rentabilité à 56 millions d'euros. Chloé, Montblanc et Peter Millar, dont G/FORE, ont le plus contribué à la progression du chiffre d'affaires en valeur. Delvaux enregistre le plus fort taux de croissance. Nous veillons avec soin au développement à long terme de cette Maison pleine de promesses.

Le résultat d'exploitation et la marge opérationnelle du Groupe sont en hausse et s'élèvent à 2,7 milliards d'euros et 28,1 %

respectivement. Le résultat courant de l'exercice a progressé pour s'établir à 2,1 milliards d'euros, grâce à un résultat d'exploitation solide et à des frais financiers en net réduits. La perte de 2,9 milliards d'euros au titre des actifs destinés à être cédés reflète, d'une part, les résultats semestriels de YNAP et, d'autre part, la charge comptable sans incidence sur la trésorerie de 2,7 milliards d'euros correspondant à la réévaluation de l'actif net de YNAP, sur la base des données de marché actualisées, dans le cadre du transfert vers les actifs « destinés à être cédés ». À 4,8 milliards d'euros à fin septembre 2022, notre trésorerie nette reste solide.

Nos partenaires Luxury New Retail (« LNR »)

L'accord entre Farfetch et Alabar qui stipule que ces derniers acquièrent respectivement 47,5 % et 3,2 % de YNAP, laissant 49,3 % à Richemont, est le fruit d'un objectif de longue date pour transformer YNAP en une plateforme neutre à l'échelle de l'industrie, sans actionnaire majoritaire. En échange, Richemont recevra des actions de Farfetch, de l'ordre de 12 à 13 % du capital-actions émis par Farfetch, afin de mieux aligner nos intérêts. Sous réserve de ratification d'un certain nombre de conditions, y compris l'obtention de certaines approbations antitrust, la phase initiale de la transaction devrait être finalisée avant la fin de l'année civile 2023. À ce moment-là, nos Maisons adopteront la technologie de Farfetch pour créer la meilleure « route-to-market » et incarner ainsi leur vision « Luxury New Retail ». Nous nous efforcerons de faire preuve d'efficacité, de souplesse et de rapidité avec nos clients afin de répondre au mieux à leurs besoins, en acheminant nos produits de la manière la plus fluide possible et ce, au bon endroit et au bon moment et. Parallèlement, YNAP adoptera Farfetch Platform Solutions pour accélérer sa transition vers un modèle hybride qui améliorera considérablement ses perspectives.

Assemblée générale annuelle et changements au conseil d'administration

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle (« AGA ») de septembre 2022, deux administrateurs non exécutifs, qui siégeaient au conseil d'administration depuis de longues années, Ruggero Magnoni et Jan Rupert, n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat au conseil d'administration. Nos vœux les plus chaleureux les accompagnent et je tiens à leur renouveler mes remerciements pour leur immense contribution dans le cadre du développement de Richemont. La taille du conseil a été réduite à 16 membres et la représentation féminine augmentée à 31 %. Ce ratio devrait continuer à croître à mesure que le rajeunissement du conseil se poursuit afin d'adresser l'âge, l'ancienneté, les compétences et la représentation des Amériques et de l'Asie au sein du conseil.

Nous avons également annoncé le lancement d'un processus de sélection du prochain auditeur externe du Groupe. Au vu de la complexité du projet, Richemont étant présent sur plus de 36 marchés, nous prévoyons de finaliser le processus d'ici fin 2024, à temps pour l'AGA 2025 et l'approbation de nos actionnaires.

Toujours dans le cadre de l'AGA de cette année, une résolution permettant la représentation des actionnaires « A » a été soumise au vote pour la première fois, à la demande d'un actionnaire. Cela est autorisé par la loi suisse, mais n'avait jamais fait l'objet d'une demande auparavant. Le conseil d'administration a proposé

Wendy Luhabe pour ce poste. Elle a été élue par 84 % des actionnaires « A » et élue au conseil d'administration avec 98 % de votes favorables. Deux autres résolutions proposées ont été rejetées. La notion d'un conseil divisé représentant différentes factions d'actionnaires est étrangère à notre concept d'un conseil collégial, une philosophie qui prévaut depuis la fondation de Richemont il y a 34 ans. Tous les administrateurs non exécutifs ont été élus par une large majorité d'actionnaires « A ». Tous représentent les intérêts des actionnaires « A » et « B ».

Je tiens à remercier chaleureusement nos actionnaires de longue date de leur soutien indéfectible. Ayant consacré une grande partie de ma vie professionnelle au développement du Groupe, je suis profondément reconnaissant envers leur loyauté, leur confiance et leur appui. Nous pouvons désormais continuer à planifier à moyen et à long terme, en prenant si besoin des mesures courageuses, pour créer de la valeur pour nos actionnaires, nos collectivités et nos collègues.

Développement durable

Richemont s'engage depuis longtemps à mener ses activités de façon responsable, en s'efforçant d'offrir des avantages à toutes les parties prenantes. Nous sommes en train de déployer une feuille de route renforcée en matière de développement durable afin de réaliser davantage de progrès environnementaux et sociaux au sein de Richemont et de sa communauté de parties prenantes, y compris nos fournisseurs et partenaires. Nous avons actualisé nos principales politiques internes pour nous assurer que le respect des droits humains soit intégré à nos processus décisionnels. Au cours du trimestre écoulé, nous avons collaboré avec plusieurs ONG pour affiner notre stratégie sur les droits humains ainsi que nos politiques en matière de biodiversité, de climat et d'économie circulaire.

Concernant l'actualité relative aux économies d'énergie, notre objectif est d'atteindre une économie de 10 % en gaz et en électricité au sein de nos bureaux et boutiques à travers l'Europe pour le second semestre de cet exercice. Nous sommes bien positionnés pour atteindre notre objectif d'approvisionnement en électricité 100 % renouvelable avant fin 2025.

Perspectives

Avant de conclure, je souhaiterais réitérer mon hommage à mon mentor, le regretté Maître Jean-Paul Aeschmann, qui a occupé le poste de Vice-Président de Richemont pendant 22 ans avec une distinction inégalée, depuis la fondation du Groupe en 1988 jusqu'à 2010. Sa contribution au sein de Richemont a été immense et il nous manque profondément. Sur ses conseils, nous avons adopté le modèle d'un conseil collégial, où l'ensemble des administrateurs servent les intérêts de tous les actionnaires. Ce modèle a résisté à l'épreuve du temps.

Je tenais également à remercier toutes les équipes de Richemont pour leur engagement, leur créativité et leur excellence opérationnelle qui nous ont permis d'atteindre ces excellents résultats. Tous nos secteurs d'activité ont connu une solide performance. Nous avons renforcé nos structures et accru nos ambitions en matière de développement durable. Nous avons également fortement avancé dans le cadre de notre transformation digitale.

Il est très difficile de prévoir l'évolution du paysage politique, économique et social en Europe et sur nos principaux marchés. Notre seule certitude est que nous serons probablement confrontés à des périodes de volatilité alors que les banques centrales cherchent à freiner l'inflation et que les gouvernements essaient de gérer les fortes pressions liées au coût de la vie. Au sein de Richemont, nous continuerons à être guidés par nos valeurs, à la recherche de la construction de valeur à long terme de manière durable et responsable, loin de solutions court-termistes et opportunes. Le Groupe a la chance d'être en bonne santé, avec une stratégie claire, des créations éminemment désirables et intemporelles, des Maisons fortes, des équipes professionnelles et un bilan solide. Ces atouts permettront à Richemont de faire face à des temps incertains et de bénéficier de la force de la demande, nous autorisant à envisager l'avenir avec confiance et vigilance.

Johann Rupert
Président du Conseil d'Administration

Compagnie Financière Richemont SA
Genève, le 11 novembre 2022